

Vos questions / nos réponses

cannabis jeune de 14 ans

Par [Profil supprimé](#) Postée le 06/01/2014 13:52

Pendant les vacances nous avons découvert que notre fils de 14 ans avait du Cannabis (3 joints, de l'herbe et une pipe). Mon mari et moi lui avons parlé, il nous a dit qu'il les avaient eu par des plus grands que lui, et qu'il lui est arrivé d'aller en chercher pour d'autres. Nous avons essayé de lui parler, de lui expliquer en quoi c'était grave, et dangereux pour lui et sa santé, pourquoi il devait arrêter. Et nous avons décidé pour l'instant d' aller le chercher à la sortie du collège. Il s'est engagé à arrêter mais je n'ai pas l'impression qu'il prenne tout cela au sérieux, cela l'amuse plutôt. Que faire ? Quelle attitude avoir? Nopus souhaitons respecter sa 'vie personnelle' et en même temps le préserver de ce grand danger ? Merci beaucoup pour vos conseils

Mise en ligne le 07/01/2014

Bonjour,

Votre époux et vous avez été confrontés à un écart de votre fils et cette découverte peut vous paraître surprenante. Cependant, nous estimons que vous avez adopté l'attitude appropriée en parlant du sujet et de vos inquiétudes. Nous vous invitons, si vous ne l'avez déjà fait, à consulter les informations disponibles sur ce produit sur le lien que nous vous adressons en fin de message.

L'engagement de votre fils à arrêter ses consommations ne semble pas vous convaincre et vous ne souhaitez pas, non plus, être intrusive dans sa vie personnelle. Peut-être pourriez-vous passer un nouveau cap en le responsabilisant à nouveau, et restaurer avec votre fils une relation de transparence. Cela pourrait être l'occasion de discuter à nouveau du dilemme dans lequel vous vous trouvez, (sa liberté d'adolescent d'un côté, votre inquiétude de l'autre, la parole comme lien, contrat...) et des représentations que vous avez, lui comme vous, concernant ce produit et sa consommation.

Il serait peut-être aidant de lui proposer de temps en temps, sans le relier à sa « liberté » retrouvée, de partager des loisirs communs (sortie, cinéma, promenade, etc....).

Ce serait là l'occasion de parler d'autre chose, et de vivre ensemble des moments agréables.

Si cela ne vous paraît pas suffisant, vous pouvez vous adresser aux Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) ou aux Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie. Les CSAPA comme les CJC accueillent autant les consommateurs que leur entourage, pour les aider à se sortir de ce type de situation.

Nous vous avons mis quelques adresses de ces centres en fin de message. Vous pouvez les contacter.

Vous pouvez également si vous le souhaitez, joindre nos conseillers, au 0980 980 940(Ligne d'Ecoute Cannabis, coût d'une communication locale depuis un poste fixe, accessible 7/7 de 8h à 2h du matin) pour être ponctuellement conseillée et soutenue.

Bien cordialement.

p.s: Nous vous mettons en dessous les adresses URL des liens vers lesquels nous avons renvoyé au cas où ils ne fonctionneraient pas automatiquement. Vous aurez donc à les entrer dans la barre de votre navigateur et lancer la recherche.

<http://www.drogues-info-service.fr/?Cannabis>

<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/807.pdf>

<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/806.pdf>

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Csapa : Centre Pierre Nicole

27, rue Pierre Nicole
75005 PARIS

Tél : 01 44 32 07 60

Site web : www.pierre-nicole.com

Accueil du public : Consultation sur rendez-vous : du lundi au vendredi: de 9h à 13h et 14h à 17h.

Consultat° jeunes consommateurs : Les consultations jeunes se situent au bout de la rue du Centre Pierre Nicole (247 rue Saint Jacques 75005 Paris), sur rendez-vous du lundi au vendredi

Substitution : Dispensation quotidienne du lundi au vendredi de 9h à 12h (sauf week-end et jours fériés) de méthadone et buprénorphine, sur prescription médicale

[Voir la fiche détaillée](#)

Oppelia Charonne : CJC la Consult'- Paris 10eme

9, rue Beaurepaire
75010 PARIS

Tél : 06 85 76 13 88

Site web : www oppelia fr

Permanence téléphonique : Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h, les mardi et jeudi jusqu'à 19h00.

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous Le mercredi de 14h à 18h - L'entourage peut être reçu avec ou sans l'usager.

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Fiche sur le cannabis](#)
- [Guide d'aide à l'arrêt du cannabis](#)
- [Cannabis : les risques expliqués aux parents](#)